

LE Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. IV

Decembre 1898

No 7

“Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine.”

S. BONAVENTURE.

Saint Antoine et l'Enfant Jésus

Le mois de décembre, qui est le dernier de l'année civile, est le premier de l'année ecclésiastique, laquelle commence avec le temps de l'Avent. Les quatre semaines de l'Avent figurent les siècles qui ont précédé la venue du Fils de Dieu sur notre terre.

Car voilà le grand événement, la naissance de Jésus, dont l'anniversaire signale le présent mois de l'année.

Assurément, il n'est pas besoin de dire à nos compatriotes que la fête de Noël est une grande fête, et qu'il la faut célébrer avec piété. Car elle parle si puissamment au cœur du chrétien, cette douce solennité de Noël, qu'il n'y a pas à faire d'efforts pour en ressentir les émotions. Le Tout-Puissant lui-même qui vient au milieu de nous sous la forme d'un enfant gracieux mais faible, et pauvre, et humble... Jamais le poète doué de l'imagination la plus féconde n'aurait pensé seulement à un tel mystère d'amour et d'abaissement ; si ce poète s'était rencontré, jamais pourtant il n'eût osé accueillir une fiction aussi invraisemblable. Et cependant, tous les chrétiens le savent et le croient : ce que l'homme ne pouvait imaginer, Dieu l'a réalisé

pour notre salut ; et le jour de Noël, nous L'adorons reposant dans un pauvre berceau.

Cette solennité de Noël, dont le charme est si puissant qu'elle remue dans son indifférence jusqu'au chrétien le plus tiède et remplit son cœur des impressions les plus suaves, cette solennité est marquée pour nous, les amis de saint Antoine, d'un cachet tout particulier, puisqu'elle nous rappelle la faveur inouïe qu'il reçut un jour qu'il s'était arrêté dans un bourg de France.

Un jour, en effet, comme tous nos lecteurs le savent déjà, saint Antoine adora le divin Enfant Jésus, non pas en image seulement, non pas dans une crèche, mais dans la réalité de la vie et dans ses propres bras. Oui, notre bienheureux Saint eut ce bonheur d'échanger des caresses et des baisers avec Jésus Enfant qui reposait sur son cœur.—Peut-on vraiment s'étonner que le bon Dieu ne refuse rien à son Serviteur maintenant dans la gloire du ciel, alors qu'Il a daigné lui donner, pendant qu'il était encore dans la vie mortelle, une pareille marque de tendresse !

Voilà la pensée d'espérance et de consolation qui doit d'elle-même se présenter à nous, chaque fois que nous contemplons l'image ou la statue de saint Antoine portant dans ses bras son divin fardeau. Car telle est la figure aimable sous laquelle l'art chrétien se plaît davantage à représenter le serviteur de Dieu ; et aucune n'est plus propre à nous le faire aimer, et à nous inspirer la plus grande confiance au merveilleux pouvoir de son intercession,

Une autre réflexion se présente aussi à l'esprit de chacun à la vue de saint Antoine portant dans ses bras l'Enfant Jésus. " Oh ! que je voudrais (se dit-on) voir aussi de mes yeux ce divin Enfant Jésus ! Mais je suis bien trop pécheur pour être jamais l'objet d'une grâce si extraordinaire ! " Oui, voilà bien ce que nous disons dans le secret de notre

cœur. Comme s'il n'en tenait pas qu'à nous d'être, aussi souvent que nous voulons, l'objet d'une faveur bien autrement plus grande : celle de recevoir jusque dans notre cœur, par le sacrement de l'Eucharistie, ce même Enfant Jésus que saint Antoine reçut visiblement dans ses bras !

Préparons-nous à mériter toutes les grâces de la prochaine fête de Noël en nous livrant à ces pieuses réflexions, que l'image de saint Antoine suffit à nous inspirer. Demandons-lui de nous apprendre lui-même comment il faut aimer Jésus.

Histoire de saint Antoine de Padoue

CHAPITRE XII

Synode de Bourges et triomphe du Saint-Sacrement

1225-1226

(Continué de la page 66)

Antoine termina en adjurant l'évêque de rendre à l'Épouse du Christ sa beauté native. Tous les Pères écoutaient l'orateur avec étonnement. La sainteté étinçelait dans toute sa personne ; il était impossible de le nier. Le prédicateur était, au milieu d'eux, l'instrument du Seigneur pour éclairer les prélats et les amener tous à adopter des mesures efficaces, en vue de la gloire de Dieu et du maintien de la foi. Sous cette impression, les Pères s'appliquèrent sérieusement à étudier les besoins de leurs Églises et de leurs peuples et prirent de solides mesures pour y arriver.

Simon de Sully fit plus encore. Aussitôt la fin du discours d'ouverture, il vint se jeter aux pieds d'Antoine et lui découvrit les plus secrets replis de sa conscience. Sa confession terminée, il rentra en grâce

avec son Dieu (1). Depuis 1218, année de son élévation au siège de Bourges, jusqu'à ce jour, il n'avait pas été tout ce que demandait de lui sa haute charge ; mais, à partir de ce moment jusqu'à sa mort arrivée en 1232, il se montra un prélat digne de son divin Maître (2).

Ce fut dans ce concile que Raymond VII et Amaury de Montfort se présentèrent : le premier, pour demander d'être absous de l'excommunication, et le deuxième, pour réclamer le comté de Toulouse et les terres de Raymond le Vieux qui avaient été abandonnées à son père. Amaury insistait pour que Raymond fût jugé par douze pairs de France. Raymond répondit : " Que le roi reçoive mon hommage et je suis prêt à subir ce jugement, autrement je craindrais qu'ils ne me tinsent pas pour pair. "

Sur l'ordre du légat, les archevêques et leurs suffragants durent écrire au roi au sujet de cette affaire et tenir leur avis secret, sous peine d'excommunication. Le tout fut envoyé au souverain et le concile de Bourges ne décida rien au sujet du comte de Toulouse.

Les Pères s'occupèrent ensuite de la réforme des monastères. Le légat fit connaître que le Pape avait donné pouvoir à deux Evêques à ce sujet. D'autres questions de discipline furent traitées encore ; la parole d'Antoine exerça sur l'esprit de tous la plus salutaire influence (3).

Le peuple de Bourges n'avait pas droit aux secrets du concile ; toutefois les merveilles opérées dans son sein par Antoine transpiraient. Ce Frère Mineur avait changé leur évêque, excité le zèle des Pères ; n'enten-

(1) *Liber Miraculorum*.—*Bollandistes*.—MISSAGLIA, lib. II.—AZZOGUIDI, note 34, sur la *Vie de saint Antoine*, écrite par CICCPO POLENTONUS.—*Auréole séraphique*.

(2) *Annales Minorum*, t. II.—*Acta SS. junii*, t. II.—MISSAGLIA, lib. II.

(3) *Chronique de Tours*.—ROHRBACHER.

drait-on point sa parole incomparable?...Le bon peuple fut exaucé, Plus d'une fois, il eut la consolation d'entendre Antoine et cet apostolat ne fut pas moins fructueux dans le Berry que dans le Velay. Il est certain qu'Antoine passa l'an 1226 à évangéliser, tour à tour, ces deux pays. Il n'est pas probable, qu'une fois le concile terminé, il ait prolongé beaucoup son séjour à Bourges; mais nous l'y retrouverons aux beaux jours de l'été.

Simon de Sully, heureux de lui témoigner son admiration et sa reconnaissance, organisa, d'accord avec son Chapitre, une immense et admirable procession et, comme toutes les églises étaient trop petites pour contenir la foule, l'assemblée se tint dans un vaste enclos voisin de la cité. Là, nombreuse et recueillie. unie au clergé, elle se prépara à entendre le saint qui lui était déjà si cher. Le temps était splendide, le ciel serein. Antoine monte sur un tertre élevé; sa parole cherche à donner à tous les cœurs la paix et l'amour. L'esprit mauvais ne veut pas lui en laisser le temps. Dieu, pour mieux confondre Satan, abandonne à l'ange déchu quelque pouvoir sur les éléments. Il en profite; aussitôt des nuages se montrent et, comme dans un cyclone, ils courent et s'épaississent avec une rapidité effrayante; les éclairs, le tonnerre impriment la terreur dans l'esprit des assistants. Cette nouvelle ruse de l'ennemi commence à troubler l'auditoire; chacun songe à fuir et murmure qu'il est prudent de chercher un abri. Ne craignez pas, peuple fidèle, encore cette fois, Satan sera vaincu.

“ Frères, dit Antoine avec cet accent incomparable qui annonçait un de ces moments où Dieu semblait le revêtir de sa puissance, frères, ne craignez pas! Demeurez et écoutez la parole de Dieu avec une entière confiance. Je vous promets, au nom du Seigneur, que la foudre sera impuissante et que pas une seule goutte de pluie ne tombera sur vos têtes.”

(A suivre.)

Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine

Rapport du mois de novembre : \$439.28

Rév. J.-R.-L. Hamelin, Québec.....	1.00
Une Tertiaire, Hawkesbury, Ont.....	.25
Mme F.-L., Cohoes, N. Y.....	1.00
B.-L. D., Goderich, Ont.....	1.00
M. J.-B.-I. Préfontaine.....	.25
R. L., Ste-Marie (Beauce).....	2.00
Mme Chs Lamb, Percé.....	1.00
M. Wm Chamard, Pointe-au-Pic.....	2.00
Une abonnée, M. L. L., Québec.....	1.00
Une abonnée, Maskinongé.....	.25
Une amie de S. Antoine.....	.50
Mme Ant. Riverin, Pointe-au-Pic.....	.25
M. J.-L.-F. Lemieux, Québec.....	.75
D. D., Sherrington.....	.15
Mme Ant. Gaucher, Sherrington.....	.25
M. J.-N. Blais, C. S. C., Sorel.....	.75
Mme J.-J. C., Ste-Sophie.....	.75
Mme Ed. Belzil, Trois-Pistoles.....	.25
Une abonnée, Montréal.....	.50
Mme D. Chassay, Cacouna.....	1.00
M. J.-B.L., St-Vincent de Paul.....	.25
Mme P. Laporte, Claremont.....	.25
A.-J.B., Embrun, Ont.....	.48
Anonyme, Chicoutimi.....	.10
M. L. H., New Bedford, Mass.....	.50
M. H. D., Metchie, Mich.....	.25
Une abonnée, Longtinville, Ont.....	.10
Mme L. Maheu, " ".....	.25
Mme Chs Lemire, St-Zéphirin.....	.10
Mme J. Dupuis, Torrington.....	1.00
Une abonnée, New Market, N.H.....	.25
Une abonnée, Carleton.....	.10
Mme Alp. Desrosiers, Station Ste-Luce.....	.25
M. W. Lacroix, Québec.....	.10
M. J. Hébert, Pittsfield, Mass.....	.25
Mlle E. Savard, St-Ambroise.....	.10
Mme E.-H. Guilbert, Magog.....	.75

\$459.26

	\$459.26
M. D. Daigle, Aldouane, N. B.....	.25
Mme V. Desroches, “25
Mme Elz. Comeau, “	1.00
M. H.-A. Robichaud, “75
M. Chs Daigle, “25
M. E. Auger, Lawrence, Mass25
M. F.-P. Audette, St-Bernard.....	.25
	\$462.26

Extraits de notre correspondance

S. ANTOINE EXAUCÉ POUR LES AMES

Permettez-moi de faire publier dans votre “*Messenger*” une faveur des plus insignes que je viens d’obtenir par l’entremise de S. Antoine de Padone. J’avais promis, si la grâce que je demandais à Dieu m’était accordée le 15 septembre, de payer des messes au montant de cinq dollars, en l’honneur du grand Thaumaturge, pour le repos des âmes du Purgatoire auxquelles ce grand Saint s’intéresse le plus.

Voilà qu’aujourd’hui même je suis exaucé au delà de mes espérances. Je m’empresse donc de prouver ma reconnaissance au bon S. Antoine, en faisant insérer cette faveur dans votre bulletin mensuel. Les personnes qui ont des grâces spéciales à obtenir n’auront, j’en suis sûr, qu’à se féliciter de leur succès, si elles s’adressent en toute confiance à ce glorieux Saint en lui promettant de contribuer par quelque offrande au soulagement des âmes souffrantes.

Merci encore une fois à S. Antoine de la bienveillante protection qu’il vient de m’accorder. X.

S. ANTOINE EST UN BON COLLECTEUR

Le printemps dernier j’étais tout découragé de ne pouvoir retirer une somme d’argent de mille piastres que mon défunt père avait laissée à une Cie d’Assurance. Je ne pouvais pas l’avoir. Alors je m’adressai à ce bon saint Antoine et je promis \$10.00 pour le Pain des pauvres. Ma promesse faite, je retirai mon argent sans peine.

Je viens remplir la dernière de mes promesses, celle de vous demander de bien vouloir publier cette grande faveur dans le *Messenger*.

Mille fois merci au bon saint Antoine !

Un abonné.

PROTECTION ÉVIDENTE

MARYVILLE.—Je remercie bien le bon saint Antoine. J'ai bien réussi depuis que je suis abonné. Et puis, un de mes petits garçons a trouvé une situation par les prières que j'ai adressées à saint Antoine.

Mme Vve E.

PERDUS ET RETROUVÉS

ST-GABRIEL-DE-BRANDON.—Ces jours derniers, deux objets de grande valeur disparaissaient de ma maison. Je désespérais de les trouver, lorsque je pensai à m'adresser à S. Antoine, lui promettant de le faire publier si je les retrouvais. Une journée était à peine écoulée que je retrouvai ces objets qui m'avaient été volés.—Amour et reconnaissance à saint Antoine !

Mme A. M.

SOULAGÉE PAR S. ANTOINE

HOCHELAGA.—Depuis plus d'un an, je souffrais de faiblesse, et toutes sortes d'idées me passaient par la tête, au point que je craignais de perdre l'esprit. Le médecin disait que j'étais dyspeptique, et qu'il ne pouvait me guérir. Je me recommandai alors à la sainte Vierge et à saint Antoine, m'engageant à publier ma guérison dans le *Messenger*, si je l'obtenais. Et alors, j'ai commencé à prendre du mieux un peu tous les jours. Aujourd'hui je puis, sans trop de difficulté, faire mon ménage et mes lavages de linge. Gloire, honneur et reconnaisance à la sainte Vierge et à saint Antoine, pour cette faveur et bien d'autres grâces que j'ai aussi obtenues.

Une abonnée.

S. ANTOINE A FAIT RETROUVER L'ARGENT

ST-FÉLIX DU CAP-ROUGE.—Ayant perdu une somme d'argent, je promis à saint Antoine que, s'il me la faisait retrouver, je ferais publier cette faveur dans le *Messenger*. Quelques heures après cette promesse faite, je retrouvai la somme complète sans aucun dérangement.

M. L.

DOUBLE FAVEUR

MONTRÉAL.—Dans le mois d'août dernier, désirant obtenir une position, je promis à saint Antoine que, s'il m'en faisait obtenir une bonne, je ferais inscrire cette faveur dans son *Messenger*.

A peine avais-je fini une neuvaine de prières en l'honneur du grand Thaumaturge que j'obtenais une magnifique position.

Gloire au bon saint Antoine, pour cette faveur obtenue si promptement, et pour tant d'autres, lesquelles seraient trop longues à énumérer. X.

UNE PETITE FILLE GUÉRIE

PRICE MILL.—L'hiver dernier ma petite fille, âgée de deux mois, fut atteinte d'une maladie que personne ne put comprendre; elle était torturée par le mal à tel point que je pouvais à peine la laver et l'habiller. Elle devint si décharnée qu'elle faisait pitié à voir. Tous les remèdes que je pus imaginer, je les fis. Enfin j'eus recours au médecin; tout fut inutile. J'étais sur le point de me décourager lorsqu'un matin je promis à saint Antoine que, si les douleurs cessaient, je ferais publier le fait dans le *Messenger*, et m'y abonnerais. De suite, l'enfant commença à prendre du mieux. Aujourd'hui, âgée de onze mois, elle est grasse et bien portante. Je remercie ce grand Saint de m'avoir exaucée, et de m'avoir accordé de plus deux autres faveurs. Aussi je l'invoque pour une quatrième, et je suis sûre qu'il m'exaucera. Mme A. J.

AUX ABONNÉS DU "MESSAGER"

—Encore une fois nous prions nos chers abonnés de ne plus nous expédier de timbres-poste, que nous ne pourrions convertir en argent.—Il est si facile, maintenant, de payer son abonnement avec les nouveaux billets postaux de 25cts, 50cts, etc.

—Ce mois de décembre est, pour beaucoup, l'époque du renouvellement de leur abonnement au MESSAGER. Ils voudront bien, espérons-nous, ne pas différer de nous faire l'envoi du montant de leur souscription.

Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs particulières : *Une personne reconnaissante*, North Williston, Vt.—*Mme X.*, St-Gervais (Bellechasse).—*Une amie de S. Antoine*, St-Gervais (Bellechasse).—Plusieurs faveurs, *Un père de famille*, Montréal.—*F. L.*, Ste-Marie (Beauce).—*Une amie de S. Antoine*, Carleton (Bonnav.)—Plusieurs faveurs, *Une mère de famille*, Carleton.—*E. J. B. M.*, X.—Plusieurs faveurs, *J. B. H.*, Pont-Rouge.—*X.*, Chicoutimi.—*S. M. O. B.*, Ste-Anne-des-Chênes.—Plusieurs faveurs, *Mme L. P.*, St-Roch de Québec.—Plusieurs faveurs, *J.-B. D.*, Angéline.—Plusieurs grandes faveurs, *Une abonnée*, Ste-Anne, Ill.—Plusieurs grâces, *Une abonnée*, Hochelaga.—*Mme A. B.*, Amqui (Matane).—*Mme W. B.*, Mitchic, Mich.—*L. H.*, St-Valérien.—*Mme F. P.*, Québec.—Deux grandes faveurs, *R. A. L.*, Roxton Falls.—“Mille” faveurs diverses, *Une abonnée*, Carleton.—*Une abonnée*, New Market, N.H.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Longtinville, Ont.—Plusieurs faveurs, *Une personne conjunte en S. Antoine*, Tellier.—*Une abonnée*, Rivière-Caplan.—*Une abonnée*, St-Evariste (Beauce).—*Mme L. B.*, St-Romuald.—Trois faveurs extraordinaires, *Un étudiant*, Ste-Anne de Beaupré.—Trois faveurs, *Mme O. L.*, N.-D. du Rosaire (Arth.)—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Cascapédia.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, St-Jacques de l'Achigan.—Toute une série de faveurs, *Une amie de S. Antoine*, Beaumont.—*A. G.*, Sherrington (Nap.)—*N.*, Auburn, Me.—*D. A. C.*, Beaverton, Oregon.—*Une abonnée*, Matane.—*C. M.*, Inst., St-Gervais.—Plusieurs faveurs, *A. M.*, N.-D.-du-Portage.—Plusieurs faveurs, *Mme E. B.*, Trois-Pistoles.—Plusieurs faveurs, *Mme A. P.*, Berlin Falls, N. H.—*Mme J. J. C.*, Ste-Sophie.—Plusieurs faveurs, *Mme J. P.*, Ste-Sophie.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Montréal.—*J. B. L.*, St-Vincent-de-Paul.—Plusieurs faveurs, *Une Tertiaire*, Hawkesbury, Ont.—*A. J. L.*, Thompsonville, Conn.—Plusieurs faveurs, *X.*, Thompsonville, Conn.—Plusieurs grâces, *Mme J. H.*, Pittsfield, Mass.—*O. L.*, Lawrence, Mass.—*Mme J. A. M. R.*, Fall River, Mass.—*A. F.*, St-Ambroise.—*H. G.*, Séminaire de Chicoutimi.—*X.*, Chicoutimi.—Plusieurs faveurs, *Mme L. G.*, St-Aubert.—Plusieurs faveurs, *Dr A. C.*, Québec.—Plusieurs faveurs, *Mme L. F. L.*, Hébertville.—Trois faveurs, *E. M.*, Taunton,

Mass.—*V. B.*, St-Norbert, Man.—*H. D.*, Montmagny.—Plusieurs faveurs, *Mme P. D.*, St-Ubalde.—Plusieurs faveurs, *M. A. L.*, St-Alban.—Plusieurs faveurs, *A. R. Inst.*, Riv.-Trois-Pistoles.—Plusieurs faveurs, *Une personne reconnaissante*, St-H.—Trois faveurs, *Mme L.*, Château-Richer.—*Une abonnée*, Thetford Mines.—Six faveurs, *Mme B.*, Chicago, Ill.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Montréal.—Plusieurs faveurs, *Mme C. L. A.*, St-Hugues.—*Une abonnée*, Château-Richer.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Winnipeg.—Plusieurs grâces, *Mme D. Ch.*, Cacouna.—*Une abonnée*, Islet.—*Mme A. H.*, Moisie.—*O. F.*, St-Méthode (L. St-J.)

Guérisons: *N. S.*, St-Narcisse (Loth.)—Une personne en danger de mort, *C.*, Ottawa.—*Mme N. C.*, Ste-Germaine.—*Une abonnée*, St-Hyacinthe.—*Une abonnée*, Lévis.—*Une abonnée*, Hochelaga.—*X. G.*, Kingsville (Mégantic).—*Mme H. N.*, St-Michel-des-Saints.—*L. M.*, Ouray, Colo.—*Mme W. D.*, Kingsbury.—*X.*, Pro. de Québec.—*Une abonnée*, Matane.—*Mlle M. A. T.*, Baie-de-Millevaches (Sag.)—*Mme A. L.*, Fall River, Mass.—*Mme X.*, St-Etienne.—*Mme L. G.*, St-Aubert.—*E. M.*, Taunton, Mass.—“ Guérie dans le temps qu'elle avait fixé à S. Antoine,” *Mlle Eugénie Dunn*, Anse-à-la-Louise.—*Mme Ant. B.*, X.—*Un prêtre*, Providence, R. I.—*Mme D. D.*, Isle-Verie.—*Mme J.*, Québec.—*Mme F. M.*, Station de Ste-Luce.—*Mlle C. St.*, Fall River, Mass.

Objets retrouvés: Un objet d'assez grande valeur, *X.*, Montréal.—Une somme de \$10, *M. E. G.*, St-Philippe (Argenteuil).—Une “ prière ” retrouvée, *M. M. D.*, Wilmington, Vt.—*A. J. B.*, Embrun, Ont.—*A. G. L'écossique*, Ste-Anne de la Pocatière.—Une bague de bonne valeur, *L. H.*, St-Valérien.—Un article de valeur, *Mme L. M.*, Longtinville, Ont.—Deux chevaux retrouvés, *Une abonnée*, Longtinville, Ont.—On a retrouvé la preuve de l'acquiescement d'une dette, *Une abonnée*, Wotton.—Trois objets retrouvés, *Une abonnée*, Cascapédia.—Retour d'un “ petit animal ” égaré, *D.*, Rapide l'Original.—*A. J. L.*, Thompsonville, Conn.—*Mlle B.*, Louiseville.—Un jonc de mariage, *Mme M. S.*, Pequaming, Mich.—Un article de valeur, *X.*, St-B.—Un objet très précieux, *M. A. L.*, St-Alban.—Argent et papier important, *A. R., Inst.*, Riv.-Trois-Pistoles.—Un portefeuille contenant \$25, enlevé et rapporté, *Mme L.*, Chicago, Ill.

Situations : *M. St. P.*, St-Romuald.—*M. L. H.*, New Bedford, Mass.—*Mme L. L.*, Québec.—*Un jeune homme*, Sorel.—*L.-O. S.*, Manchester, N. H.—*Une abonnée*, Montréal.

Règlement d'affaires importantes : *H. G.*, St-Alphonse.—*O. T.*, St-Méthode (L. St-J.)

Faveurs diverses : Succès dans les affaires, *M. St. P.*, St-Romuald.—Succès dans un travail difficile, *T. G.*, Lévis.—Recouvrement d'une créance compromise, *L.*, Ste-Marie (Beauce).—Vente avantageuse, *Mme X.*, Carleton.—Une conversion, *Une petite amie de S. Antoine*.—Grands succès dans des affaires importantes, *J.-B. Archambault, M. D.*, St-Guillaume d'Upton.—Guérison d'un cheval, *A. K.*, Epping, N. H.—Préservation d'un très grand malheur, *B.*, X.—Une conversion; acquittement de petites dettes. *Mme L. L.*, Québec.—Recouvrement d'une somme d'argent que l'on croyait perdue, *Mlle X.*, Ste-Anne de Beaupré.—La paix rétablie dans une famille, *X.*, Sorel.—Succès d'affaires difficiles, *Une abonnée*, St-Cyrille.—Deux examens subis avec succès, *E. B. G.*, Somerset.—Préservation d'un accident, *X.*, Montréal.—Succès d'un examen, *A. S.*, St-Barthélemi.—Succès dans un ouvrage, *Mlle O. St.*, Fall River, Mass.—Succès d'examen, *Mlle M. B. D.*, St-Liguori (Montcalm.)

RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Intentions particulières, 33.—Situations, 13.—Malades, 33.—Paralytiques, 2.—Père de famille, 1.—Mères de famille, 6.—Familles, 11.—Affaires importantes, 9.—Affaire commerciale, 1.—Une jeune fille éloignée du toit paternel.—Conversions, 5.—Étudiants, 7.—Vocations, 5.—Mariages, 2.—Première communion, 2.—Enfants, 7.—Un jeune homme.—Un voyageur.—Réconciliation, 1.—Difficultés, 2.—Vente de propriétés, 1.—Personnes adonnées à la boisson, 8.—Absents, 3.—Ouvrage, 1.—Zélatrice, 1.—Dettes, 2.—Personnes affligées, 2.—Bonne mort, 3.—Œuvre de la bonne presse en Canada.

Défunts : Alexis Audet, Rév. J. Colton et le Juge Delmar, Mgr Walsh.

Veuillez réciter, chaque jour, le *Répons miraculeux* à ces intentions.